RAPPORT 2018
DÉVELOPPEMENT DURABLE

développement durable
responsables au quotidien

CAVIMAC
Le régime social des cultes

Sommaire

Éditorial

1 Gouvernance.....6
- Des acteurs impliqués
- Engagement auprès des autres régimes
- Les temps forts

2 Notre performance environnementale....12
- L'énergie, l'eau et le papier
- Les déchets
- L'impact CO_2

3 Notre performance sociale.....17
- L'égalité des chances et de traitement
- La politique de formation

4 Notre performance économique.....21
- Des achats responsables

5 Bilan et perspectives 2019.....24

Glossaire.....26

Le Développement Durable, c'est quoi ?

Le Développement Durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le Développement Durable à la Sécurité sociale

Ce mode de pensée et d'action s'appuie sur quatre principes fondamentaux :

la solidarité : le partage des ressources entre les pays et les peuples ;

la précaution : prendre des décisions pour éviter les catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé et l'environnement ;

la participation : permettre à tous les citoyens d'agir à son échelle pour une société plus durable ;

la responsabilité de chaque partie prenante de la société : citoyen, entreprises, administrations, industriels, agriculteurs: les moyens de transport les moins durables sont moins favorisés, des amendes sanctionnent les entreprises qui ne respectent pas les lois anti-discrimination.

Schéma de la RSO

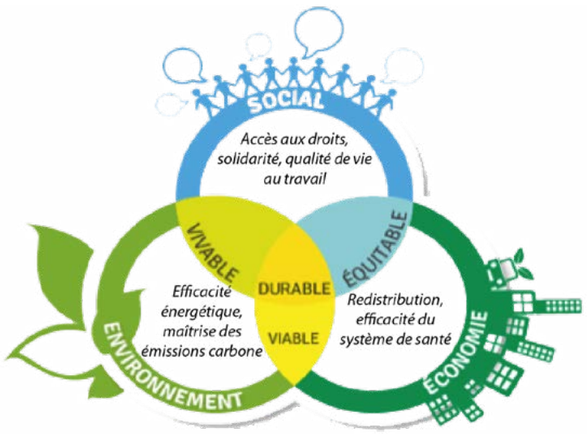

La Responsabilité Sociétale des Organisations se définit comme l'intégration volontaire par les organisations des préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs activités et à leurs relations avec les parties prenantes

Porteur de valeurs sociales fortes, le service public de la Sécurité sociale s'est très vite inscrit dans cette démarche.

L'Ucanss - Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale - a mis en œuvre une politique globale de développement durable au sein des Organismes de Protection Sociale.

C'est ainsi qu'un premier Plan Cadre de développement durable a vu le jour en 2007, suivi d'un second en 2011. Le troisième Plan Cadre est en cours d'application pour la période 2015-2018.
Comme les précédents, il a pour ambition d'évaluer la Responsabilité Sociétale des Organisations - RSO -. Son but est de mesurer la performance des organismes de Sécurité sociale et leurs contributions aux enjeux du développement durable sur plusieurs domaines :

- leur mode de gouvernance - en incluant les aspects communication
- leur responsabilité environnementale
- leur responsabilité sociale
- leur responsabilité économique
- leur implication dans la vie locale

Le Développement Durable à la Cavimac

Depuis 2007, la Cavimac a pleinement intégré la démarche Développement Durable de l'Institution Sécurité sociale en adhérant au Plan Cadre.

La Cavimac s'engage :

- auprès de ses autorités de tutelle en intégrant des objectifs Développement Durable dans sa Convention d'Objectifs et de Gestion, signée avec les Ministères de la santé et du budget ;
- vis-à-vis de ses partenaires de la protection sociale en participant avec les organismes nationaux du Régime Général aux travaux pilotés par l'Ucanss sur le domaine ;
- vis-à-vis des autres Régimes en animant un groupe de travail

Applicatif PERL's

Afin de répertorier, centraliser, faciliter le suivi et l'évaluation des indicateurs et actions développement durable, le Plan d'éco-responsabilité local et social - PERL's - a été mis en place.

L'ensemble des organismes de la Sécurité sociale saisit ses éléments dans cet applicatif informatique.

La Cavimac est chargée de la saisie des données pour la Crp Ratp et la Cnieg ; organismes appartenant uniquement au réseau retraite.
Elle est chargée également de valider la synthèse de toutes les données reçues des régimes spéciaux, qui sera envoyée ensuite à l'Ucanss.

La parole à Jean Dessertaine, Directeur de la Cavimac

Le Développement Durable fait désormais partie de l'ADN de la Cavimac et l'année 2018 n'a pas dérogée à la règle.

Le vécu de l'organisme se rythme à l'aune des actions menées sur les 4 enjeux de la gouvernance, de la responsabilité environnementale, de la responsabilité sociale et de la responsabilité économique.

Comment ne pas rappeler en préambule que le Développement Durable à la sécurité sociale se fonde sur des principes qui sont à l'origine même de sa création, à savoir, le principe de solidarité qui est un principe de partage, le principe de précaution qui renvoie à la santé, le principe de participation de chacun à l'œuvre collective et celui de responsabilité.

Jean Dessertaine

1. Gouvernance

Des acteurs impliqués

Le pilotage de la démarche est assuré par :

- le chef de projet Développement Durable ;
- les différents pilotes désignés par responsabilité.

Jean-Guy Meschi
Sous-directeur

Chef de projet
Développement Durable

Michèle Cacavelli
Responsable Ressources Humaines

Pilote sur les enjeux sociaux

Roxane Chaouchi
Assistante de direction

Pilote sur les enjeux environnementaux ; en charge du reporting tous enjeux

Hortense de Lavergne Melouli
Chargée de communication

Chargée de la stratégie de communication

Jennifer Rivallain
Responsable des marchés publics

Pilote sur les enjeux économiques

Afin de relayer l'engagement de la caisse auprès des collaborateurs les pilotes sont accompagnés par 12 ambassadeurs, membre du personnel :

Monsieur Eric LANDAIS (titulaire)
Monsieur Philippe AUGER (suppléant)

Madame Katarina GALLY & Madame Geneviève CARCONE (titulaires)
Madame Anissa GANTRI (suppléante)

Madame Violaine RAUD & Monsieur Hugues PESSIN (titulaires)
Madame Pascale JOURDAN & Madame Monique MARCELIN (suppléantes)

Madame Angela NEGRAO DA SILVA (titulaire)
Madame Régine LELOIR (suppléante)

Madame Geneviève NERESTAN-DANNEQUIN (titulaire)

Engagement auprès des autres régimes

La Cavimac participe aux comités de pilotage et aux réunions de travail organisés par l'Ucanss et y représente les différents Régimes Spéciaux de la Sécurité sociale. Elle joue auprès d'eux un rôle de facilitateur pour :

- assurer la transmission des informations
- faciliter le respect des objectifs et des engagements pris
- consolider et assurer la remontée coordonnée des résultats
- rendre visible les actions conduites par ces régimes sur le domaine

Référente des autres régimes de la Sécurité sociale, la Cavimac pilote le groupe de travail et de réflexion sur la démarche Développement Durable qui s'est réuni à 2 reprises en 2018.

Ces rencontres sont des moments d'échanges, de partage d'expériences, de pratiques et de savoir-faire, permettant de définir des initiatives ou des orientations communes.

Les temps forts

10 janvier : Implication locale

Accueil d'une stagiaire dans le cadre d'une formation complémentaire post bac initiant aux métiers de gestionnaire de protection sociale, dispensée par un établissement scolaire de Montreuil

20 mars : Mes produits de printemps

Action de communication pour inciter à la consommation de produits locaux et de saison.

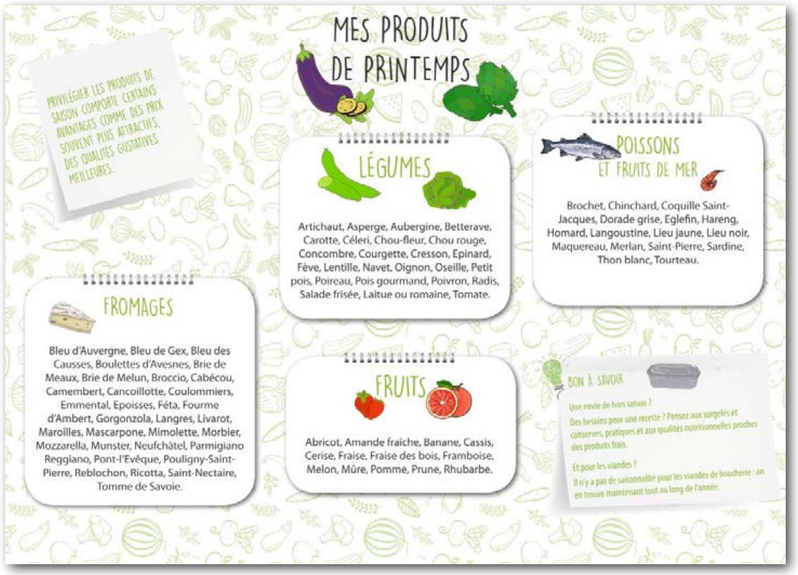

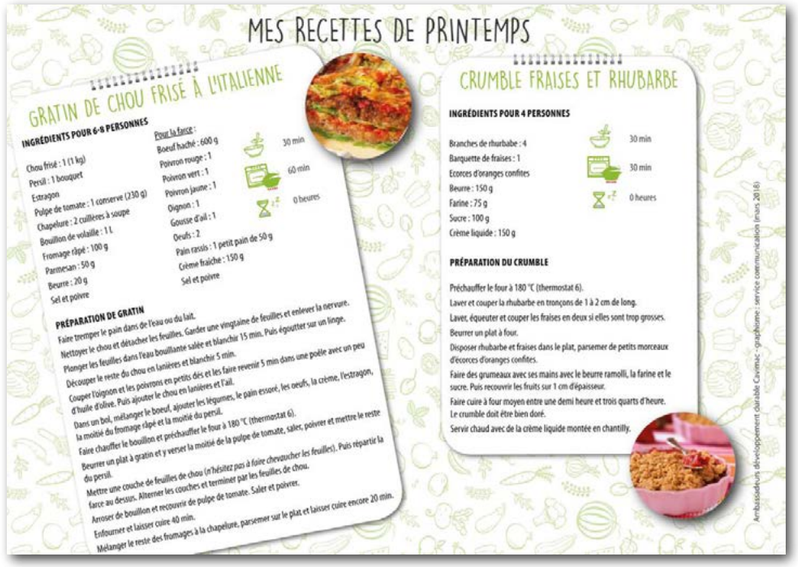

5 avril : Covoiturage entre collègues les jours de grève

Action de communication incitant au covoiturage pendant les 3 mois de grève des transports en commun.

30 mai au 5 juin : Semaine du développement durable

Cette année, la caisse a mis en avant l'objectif n°12 de développement durable adopté par les Nations Unies : la consommation et la production responsables, à travers les pratiques alimentaires.

Un petit-déjeuner écoresponsable a été proposé à l'ensemble des collaborateurs.

Une collecte solidaire de vêtement au profit d'une association locale « Coeur O'sourire » en faveur des sans abris.

10 septembre : Collectons les déchets sauvages ensemble

Le World CleanUp Day est la journée mondiale du nettoyage de notre planète. C'est un mouvement de citoyens mondial qui unissent leurs forces pour une action positive, festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. Il s'agit d'organiser localement et partout dans le monde des opérations de nettoyage le même jour, le 21 septembre 2019. La Cavimac a incité ses collaborateurs à participer à cette action de collecte.

Déjà plus de 150 pays se mobilisent pour cette action.

6 et 7 octobre : Odyssea, course contre le cancer du sein

Valorisation de la course contre le cancer du sein et de la participation d'une collègue - cette communication fut aussi l'occasion de collecter des inscriptions pour la campagne 2019.

2 août : Episodes de fortes chaleurs : les bons réflexes à adopter

Relais des conseils de santé publique qui doivent s'appliquer à tous, y compris aux personnes en bonne santé, pour lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur.
Il est important de se protéger, même quand on est en bonne santé.

3 au 9 septembre : Collecter les piles c'est facile... les recycler c'est utile !

Depuis 2014, la Cavimac agit en faveur du recyclage des piles.

A l'occasion de la journée européenne du recyclage des piles, une action de communication destinée à inciter les collavorateurs au recyclage a été diffusée.

En 2018, c'est **22 kg** de piles qui ont pu être récoltés.

25 octobre : Campagne de vaccination antigrippale

Chaque année des millions de personnes sont touchées par le virus de la grippe. Cette maladie très contagieuse peut être grave, notamment pour les personnes fragiles, comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les nourrissons mais aussi les personnes en surpoids. Parce que le virus peut évoluer rapidement, il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner.
Fidèle à ses engagements responsables, la Cavimac a organisé et financé pour la **8ème année consécutive**, une vaccination gratuite offerte aux salariés, en collaboration avec le médecin du travail.

18 collaborateurs volontaires, soit 16% des effectifs, ont été vaccinés gratuitement.

1er au 30 novembre : Moi(s) sans tabac édition 2018

Après deux premières éditions réussies en 2016 et 2017, le Mois sans Tabac reprend en 2018.

Du 1er au 30 novembre, cette opération nationale permet d'être accompagné et soutenu pour arrêter de fumer avec l'aide d'un kit gratuit.

19 au 25 novembre : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Communication sur toutes les formes du handicap et les modalités administratives de reconnaissance d'un handicap.

3 décembre : Journée en prévention santé

Session de dépistage auditif et visuel offerte au personnel en partenariat avec le centre IPC étoile.

11 décembre : Santé et sécurité au travail : 7 exercices simple à faire au bureau

Diffusion d'une plaquette informatives sur des exercices à faire au bureau pour soulager le corps - et l'esprit ! -.

1.

Mains croisées et paumes retournées, étirez vos bras et tenez la position 20 secondes.
Vous verrez, ça passe vite !

2.

Asseyez-vous b ien droit en r egardant devant vous. Penchez votre tête vers votre épaule droite et tenez 15 secondes.
Détendez-vous e t revenez à la position initiale. Faites la m ême chose de l 'autre côté. Répétez le m ouvement d eux fois d e chaque côté.

3.

Asseyez-vous pieds à plat sur le sol. Tendez et levez une jambe aussi haut que possible pendant 2 secondes.
(Inutile d'aller jusque derrière les oreilles).
Répétez ce mouvement 15 fois pour chaque jambe.

4.

Maintenez les hanches droites et tournez-vous jusqu'à toucher le côté opposé de la chaise.
Restez dans cette position pendant 5 secondes et répétez de l'autre côté.

5.

Asseyez-vous, le dos b ien droit. Mettez votre main gauche sur votre jambe gauche. Levez votre bras droit et étirez vous.
N'oubliez pas l'autre c ôté, v ous risqueriez de pencher !

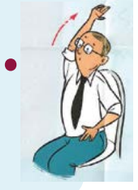

6.

Joignez les paumes de vos mains, doigts vers le haut, et pressez-les doucement l'une contre l'autre pendant 10 secondes (si vos mains deviennent bleues, vous y allez sûrement un peu fort). A répéter 3 fois.

7.

Inspirez p rofondément e t haussez l es épaules le p lus haut possible (si vous touchez vos oreilles, vous ê tes notre héros). Tenez l a pose 3 secondes et relâchez. Répétez 5 fois.

2. Notre performance environementale

L'énergie, l'eau et le papier.....13

Les déchets.....15

L'impact CO_2.....16

L'énergie, l'eau, le papier

Notre consommation d'énergie

La consommation d'énergie des locaux de la Cavimac est exclusivement électrique.

Evolution de la consommation d'énergie (Kilo Watt / heure)

2011	2017	2018
152 079 kWh	150 993 kWh	133 892 kWh
Parties communes :		
268 000 kWh	225 495 kWh	209 125 kWh

soit **- 11,32 %** entre 2017 et 2018

Consommation d'énergie par ETP

(Equivalent Plein Temps)

2018	1 898 kWh
2017	1 996 kWh
2011	2 484 kWh

Notre consommation d'eau

La Cavimac agit au quotidien pour réduire sa consommation d'eau. Malheureusement des fuites compteurs pas immédiatement détectées ne nous ont pas permis en 2018 de réaliser nos ambitions.

Evolution de la consommation d'eau (m^3)

2011	2017	2018
620 m^3	676 m^3	707 m^3

soit **+ 4,41 %** entre 2017 et 2018

Consommation d'eau par ETP

(Equivalent Plein Temps)

2018	6 416 L
2017	5 991 L
2011	5 740 L

L'énergie, l'eau, le papier

Notre consommation de papier

100 % des déchets papier et carton produits par la Cavimac sont recyclés.

Evolution de la consommation de papier (ramettes/nombre de feuilles)

2017	2018
1 673 ramettes soit 836 500 feuilles	1 332 ramettes soit 666 000 feuilles

soit **- 20.38 %**

La caisse poursuit sa politique d'impression responsable.

Le parc d'imprimantes individuelles a été réduit au profit de copieurs plus performants.

Les collaborateurs ont été sensibilisés à l'impression recto/verso systématique lorsqu'elle est possible.

La dématérialisation des documents a été accentuée et automatisée lorsque cela était envisageable.

Les déchets

Nos déchets recyclés

La Caisse déploie dans ses locaux un mode de tri sélectif afin de valoriser les déchets produits - canettes, gobelets, piles, bouchons, capsules, mobiliers, déchets informatiques.

Grâce à l'effort collectif, **la Cavimac a pu collecter en 2018** :

canettes, bouteilles et gobelets

2017	2018
204,5 kg	113 kg

bouchons

2017	2018
13 kg	8 kg

piles

2017	2018
9 kg	22 kg

capsules

2017	2018
64 kg	57 kg

papiers et cartons

2017	2018
9,9 t	20 t

En 2018, grâce aux gestes de tri de l'ensemble des collaborateurs, la Cavimac a permis :

à 13 personnes en insertion professionnelle de travailler pendant une semaine

de préserver 185 arbres

d'économiser l'équivalent de la consommation d'énergie de 25 personnes en France sur un an

L'impact CO_2

Nos émissions de gaz à effet de serre

Evolution détaillée du poste « déplacements des agents de la Cavimac » (téqCO2)

Domicile - travail

2017	2018	
77,9 téqCO2	77,7 téqCO2	soit - 0,3 %

Déplacements professionnels

2017	2018	
3,9 téqCO2	0,7 téqCO2	soit - 82 %

Evolution du poste « déplacements visiteurs » (téqCO2)

2017	2018	
18,2 téqCO2	2,4 téqCO2	soit - 87 %

Evolution globale du poste « déplacements » (téqCO2 : tonne équivalent CO2)

2017	2018	
81 téqCO2	78 téqCO2	soit - 4 %

Les résultats indiquent que les trajets domicile-travail constituent la première source d'émissions de GES dans le poste déplacements.
En moyenne, les agents de la caisse effectuent **35** km aller/retour par jour.

En 2018, on constate un transfert des trajets domicile-travail en voiture vers l'usage des transports en commun moins émetteurs de GES (départ de collaborateurs ou modification des habitudes) ainsi qu'un nombre de déplacement de visiteurs globalement moins important.

3. Notre performance sociale

L'égalité des chances et de traitement.....18

La politique de formation.....20

L'égalité des chances et de traitement

Notre démarche de recrutement

Processus de recrutement

Le processus de recrutement de la Cavimac est formalisé de façon à remplir les obligations légales et répondre aux objectifs propres à l'organisme :

- **l'égalité de traitement** : la non-discrimination répond à une logique d'égalité de traitement. Les candidats sont traités de la même manière et sélectionnés selon des critères objectifs et indépendants des critères prohibés - origine - sexe - âge
- **l'égalité des chances** : la Cavimac met en oeuvre une politique de promotion de la diversité à travers la valorisation des différences individuelles
- **la formation** : les agents en charge du recrutement sont régulièrement sensibilisés et formés aux pratiques non discriminantes
- **le tutorat** : afin d'assurer l'intégration d'un nouveau collaborateur - recrutement ou mobilité interne - dans les meilleures conditions, un dispositif de tutorat a été mis en oeuvre. C'est ainsi que 23 missions de tutorat ont été menées en 2018 par 14 tuteurs, dont 7 font partie des seniors

Nombre total de recrutements réalisés en 2018

CDI : **5**

CDD : **20**

% de femmes recrutées en CDI : **80 %**

% de + de 45 ans recrutés en CDI : **20 %**

Insertion des jeunes

La Cavimac favorise l'insertion des jeunes dans la vie active en proposant des contrats adaptés à chaque situation.

Contrats d'apprentissage : **2**

Insertions dans le cadre d'une Formation Complémentaire d'Initiatives Locales post-bac (1 an) : **4**

Stagiaires dans le cadre de partenariats avec des établissements de proximité (notamment BTS SP3S) : **3**

+ 3 étudiants en stage d'immersion de 3e

Actions de partenariat

La Cavimac participe depuis 2012 aux actions locales initiées par ses partenaires en faveur des publics en isolement social ou en situation de handicap.

FACE – Les entreprises contre l'exclusion

Plusieurs actions d'aide à la rédaction de CV et de préparation à l'entretien de recrutement ont été menées en partenariat avec le club FACE, auprès des personnes isolées de l'emploi ou d'établissements scolaires.

Suivi de la vie professionnelle

La Caisse s'engage à :

- favoriser la parité / égalité professionnelle quel que soit l'âge ou le sexe ;
- réduire les écarts de rémunération.

% de femmes dans l'effectif total fin 2018 : **66,7 %**

% de femmes cadres dans l'effectif cadres total fin 2018 : **57,14 %**

Evolution des rémunérations des agents

Les revalorisations ont été attribuées dans le respect des objectifs et engagements fixés en matière d'égalité des chances et de traitement. En 2018, **22,02 %** des agents de la Cavimac ont bénéficié de mesures individuelles.

Hommes : **18,75 %**

Femmes : **24,64 %**

45 ans et + : **21,31 %**

La politique de formation

Notre stratégie

L'épanouissement personnel et professionel des collaborateurs est un enjeu important pour la Caisse.

C'est dans cette optique que la Cavimac prépare la montée en compétence de ses agents en leur proposant des formations adaptées à leurs besoins et à ceux de l'organisation.

Durée moyenne d'une session de formation

1,83 jours

Temps moyen de formation par agent formé

3,76 jours

% d'agents n'ayant pas suivi de formation depuis plus de 5 ans

Aucun

75,5 %
des collaborateurs ont été formés en 2018 *

* Ce résultat connaît une légère baisse en 2018 compte tenu du contexte lié au développement des nouveaux applicatifs métiers qui a nécessité une forte participation sur site du personnel.

4. Notre performance économique

Des achats responsables.....22

Des achats responsables

La mutualisation des achats

La stratégie d'achats déployée par la Cavimac va dans le sens de la mutualisation des achats et le cas échéant des procédures.

L'objectif est de massifier les quantités sur certain segment d'achat - par exemple le cas des fournitures standardisées - afin d'obtenir de meilleures conditions de prix, tout en essayant de ne pas limiter l'accès aux TPE/PME.

L'autre objectif étant de diminuer la charge administrative d'un marché, ce qui n'est malheureusement pas systématique. L'opportunité ou non de mutualiser un achat ou une procédure devra toujours être étudié et/ou arbitré.

Pour ce faire, plusieurs solutions existent. Le droit de la commande publique permet l'achat dans le cadre de groupement. Depuis plusieurs années, la Cavimac a mis en place des projets avec d'autres organismes dont la Camieg, la CRP-RATP, la CNAVPL ou encore la CRPCEN.

Dans ce cadre la Cavimac participe à la rédaction des marchés avec les autres membres du groupement d'achat.

Une autre solution concerne le recours aux centrales d'achat et notamment l'UCANSS dès lors que l'offre est adaptée à nos besoins. Ce recours consiste soit à se « raccrocher » à un accord-cadre existant, soit de participer en commun à la définition du besoin, sa rédaction et sa publication.

D'autres centrales existent, elles peuvent cependant nécessiter soit un droit d'entrée, soit prévoir une marge sur chaque commande - l'UGAP par exemple -, ce qui détermine parfois le choix de la Cavimac, en effet, certains segments peuvent perdre alors de leur attractivité.

La Cavimac recense 73 marchés publics actifs - ce calcul ne prend pas en compte les marchés qui ont fait naitre une exécution qui est certes révolue mais dont la période de garantie cours toujours, dont 23 sont mutualisés ce qui représente pratiquement 1/3 des marchés en cours.

Des clauses responsables dans les marchés, et marchés réservés

La Cavimac intègre, dès que cela est possible, des clauses environnementales et/ou sociales - nombres d'heures réservées - dans ses procédures. Il peut également être question d'inclure des critères de sélection portant sur ces domaines. Actuellement six marchés « clausés » sont en cours et deux marchés ont pour objet une forte préoccupation environnementale - marché de recyclage et ramassage des D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Actuellement, trois marchés réservés sont en cours. Ces marchés sont réservés à des entreprises adaptées, des établissements et services d'aide par le travail - ESAT, ex-CAT, des structures équivalentes qui emploient une majorité de travailleurs handicapés qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle dans des conditions normales ou des structures d'insertion par l'activité économique si elles emploient des travailleurs défavorisés.

Dans ce cas, les opérateurs qui n'emploient pas 50 % de travailleurs handicapés ou défavorisés dans leur structure, ne peuvent soumissionner à une procédure de passation.

Réduire et maîtriser les délais de paiement

Plus que les délais de paiement qui sont globalement maîtrisés et néanmoins soumis à un délai de 30 jours à compter de la facturation - postérieur à la constatation du service fait -, nous prenons note des modifications du Code de la commande publique de 2019 afin d'améliorer l'attractivité de nos marchés.

Le taux de l'avance obligatoire - par exemple pour les marchés ordinaire d'un montant supérieur à 50 000, 00 € HT - sera de 20% pour les TPE-PME de l'article R2151-13 du même Code et sera mentionné de manière claire dans les documents de la consultation.

Au-delà de cette obligation réglementaire qui ne concerne finalement qu'une portion congrue de nos marchés, nous allons étudier la mise en place d'avance non obligatoire - art. R2191-4 du Code de la Commande Publique de 2019, par exemple un taux de 5% pour les marchés ordinaires d'un montant de 20 000, 00 € HT, ou pour les accords-cadre à bons de commande selon leur durée et l'existence d'un minimum ou non.

Une réflexion sur les acomptes sera également engagée afin de prévoir un échéancier adapté à l'objet du marché. Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer l'accès aux TPE et PME à la commande publique en permettant aux opérateurs de disposer des liquidités suffisantes pour un commencement d'exécution des prestations.

En effet, certaines entreprises renoncent à candidater devant les délais de paiement et le fait générateur de la facturation (service fait) qui peut intervenir de manière tardive, les opérateurs étant peu au fait des conditions d'acompte quand la prestation dure dans le temps - possibilité de solliciter un acompte à partir d'un mois pour les TPE/PME et 3 mois pour les autres opérateur économique -.

5. Bilan et perspectives 2019

Intitulés des actions	2017	2018	Perspectives 2019
GOUVERNANCE			
Mise en place d'un groupe de travail DD	**OUI**	**OUI**	Poursuivre les réunions ambassadeurs DD pour impliquer le personnel
Elaboration et publication d'un rapport DD annuel interne	**OUI**	**OUI**	Maintenir cette publication annuelle
% d'agents de direction ayant au moins un objectif annuel DD	**50 %**	**50 %**	Proposer de nouveaux objectifs aux agents de direction
Nombre d'événements nationaux relayés	**4**	**8**	Accentuer la communication sur ces sujets
Réalisation d'actions sur les territoires avec les acteurs locaux	**OUI**	**OUI**	Poursuivre notre communication
Médiatisation des actions de DD en externe	**OUI**	**OUI**	Poursuivre notre communication
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE			
Emission de GES - teq CO_2 -	**108**	**101**	Maintenir la baisse des émissions de GES
Consommation d'énergie électrique en KWH	**225 495**	**209 125**	Suivre la consommation et sensibiliser les collaborateurs
Quantité de déchets produits et recyclés en tonnes	**10,3**	**23,45**	Elargir l'offre de déchets recyclés
Consommation d'eau en m^3	**676**	**707**	Prendre des mesures pour corriger la trajectoire ascendante
Consommation de papier en tonnes - soit équivalent en nombre de ramettes	**2,09** **1 673**	**1,7** **1 332**	Sensibiliser les collaborateurs à des éditions maîtrisées
% de papier éco responsable acheté	**100%**	**100%**	Maintenir l'achat de papier éco responsable
RESPONSABILITÉ SOCIAL INTERNE			
Montant de la contribution AGEFIPH	**0 €**	**0 €**	Ré-initier des actions de sensibilisation des salariés sur le sujet du handicap
Taux d'accès à la formation	**86 %**	**75,5 %**	Maintenir un taux d'accès > 80 %
% de managers ayant suivi une formation aux questions de diversité, égalité des chances et de traitement - en cumulé depuis 2013 -	**80 %**	**80 %**	
% d'agents en contact avec le public ayant suivi cette même thématique - en cumulé depuis 2013 -	**98 %**	**98 %**	
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE			
Recours à un facilitateur dans le cadre de la passation de marché	**OUI**	**NON**	Concernant le périmètre de la Cavimac, il n'existe quasiment aucune prestation qui nécessiterait le recours à un facilitateur puisque le nombre d'heure minimum d'insertion à réaliser par rapport au montant des marchés est faible.
Nombre de marché notifié avec le secteur adapté - EA, ESAT -	**3**	**1**	2 marchés sont prévus en 2019
Mise en place de mesures pour maîtriser les délais de paiement des fournisseurs	**OUI**	**NON**	Mise en place dès 2019 dans les marchés d'une adresse mail Elise pour la réception des factures par service ordonnateur au format PDF. Les délais de paiement sont bons car la limite de 30 jours suivant réception de la facture est respecté.

Glossaire

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
ARIS	Association Régionale d'Intégration des Sourds
Camieg	Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières
Canssm	Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines
Cavimac	Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
Cnieg	Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières
Cnmss	Caisse Nationale Militaire de la Sécurité Sociale
COG	Convention d'Objectif et de Gestion
Cprp Sncf	Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF
Crpcen	Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires
Crp Ratp	Caisse de Retraite du personnel de la RATP
DD	Développement Durable
DSS	Direction de la Sécurité sociale
EA	Entreprise adaptée
Enim	Établissement national des invalides de la marine - régime social
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Face	Fondation Agir Contre l'Exclusion
FIPHFP	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
GES	Gaz à effet de serre
GWH	Gigawatt-heure
Immobilisations	Bâtiments et parkings, mobiliers, parc informatique et véhicule (bilan carbone)
RPS	Risque psycho-sociaux
RSO	Responsabilité sociétale des organisations
Téq	Tonne équivalent de CO2
TMS	Troubles musculo-squelettiques
Ucanss	Union des caisses nationales de sécurité sociale

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018

Responsable de la publication : Jean Dessertaine

Rédaction : Michèle Cacavelli, Hortense de Lavergne Melouli, Julien Le Saout, Roxane Chaouchi

Conception et coordination : Hortense de Lavergne Melouli

Crédits photographiques : Cavimac, Noun Project, Freepik, PixaBay, Rawpixel, Odyssea, Mois Sans Tabac

Cavimac

Le Tryalis
9, rue de Rosny
93100 Montreuil